

Candidature à la Commission Sectorielle Scientifique N°1

Serge Chiron

- 59 ans, 2 enfants
- Adresse professionnelle : UMR 5569 HydroSciences Montpellier
- Email : serge.chiron@ird.fr

Domaines de compétences

- Contaminants: analyse, réactivité et (éco)toxicité
- Réutilisation des eaux usées: Risques sanitaires et environnementaux (Maghreb, Afrique du Sud, Brésil)

Situations successives

- Directeur de Recherche à l'IRD depuis 2011
- Maître de Conférences à l'Université Aix-Marseille I durant 11 ans
- Chercheur au BRGM (Orléans) durant 4 ans

Production scientifique

- 88 articles dans des revues internationales de rang A; 5 conférences invitées
- 2 brevets
- 12 encadrements de thèse, 6 post-doctorants

Responsabilités

- Membre du comité d'évaluation CE34 de l'ANR pendant 3 ans (2021-2024).
- Evalueur pour la Commission Européenne : Programmes H2020 MSCA, Teaming et PRIMA
- Membre du Knowledge Hub on Contaminants of Emerging Concern (Water JPI)
- Expert pour l'Union pour la Méditerranée dans le domaine de l'eau
- Expert auprès de l'ANSES : Comité Biocides (4 ans) et experts indépendants dans plusieurs saisines
- Co-responsable de la spécialité Contaminant-Eau-Santé dans le Master Eau (Université de Montpellier) pendant 6 ans.

Profession de foi

L'IRD occupe une place particulière dans le dispositif de la recherche française. Je suis conscient qu'une des forces de l'IRD réside dans la diversité des disciplines et la multiplicité des conceptions du travail avec les pays du Sud. Je soutiens l'idée que la CCS1 doit être un des lieux où l'équilibre entre les différentes disciplines traditionnelles devra être discutée tout en intégrant de plus en plus l'interdisciplinarité pour être en capacité d'apporter des réponses intégrées à des problématiques sociétales majeures. Dans ce cadre, je prône l'interaction avec les autres Commissions sectorielles pour favoriser une politique d'interdisciplinarité et de mieux définir les profils de postes pour le recrutement de chercheurs.

Les CSS ont également un rôle dans l'évaluation et la promotion des personnels, chercheurs et techniciens. Du fait de la pluralité de leur composition répartie entre membres élus et membres nommés, elles sont à même de donner un avis sur la diversité des activités scientifiques des personnels

et la pertinence scientifique des recrutements. Dans ce domaine, les principes qui guident ma candidature sont les suivants :

- Le premier critère de l'évaluation doit être l'activité scientifique.
- L'évaluation doit se faire en tenant compte des évolutions de la politique scientifique de l'Institut.
- L'ensemble des tâches qui sont aujourd'hui assignées aux chercheurs doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ceci comprend la recherche et son animation, la formation et la diffusion des savoirs mais également la valorisation de la recherche.
- L'évaluation des chercheurs doit tenir compte de leur situation personnelle et doit refléter des activités sur plusieurs années afin d'intégrer des situations professionnelles ou personnelles momentanément difficiles.

Enfin, la CSS1 doit jouer également un rôle dans la prospective scientifique en liaison avec les départements scientifiques. Je suis intéressé par ce travail en réponse aux demandes de la Direction ou des autres Commissions sectorielles.

Pour toutes ces raisons, je sollicite vos votes pour vous représenter au mieux dans la commission CSS1.